

Compte-rendu conseil municipal du 20 juin 2014

Présents : Christiane COLAS, Karine COLIGNON, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Chrystelle GUIXA, Joëlle TABOULOT, Yves ARBEZ, Karen MARVIE, Nicolas MICHALET, Martial LOISY, Sylvie TRIPLET, Jean-Paul BUELLET, Jean-Luc FROMONT.

Excusés : Robert VELON, Pascale VIRICEL

Secrétaire: Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 16 mai et passe à l'ordre du jour.

1) **Élection des délégués et suppléants pour l'élection sénatoriale** (Délibération 20140620-01)

L'élection des 3 sénateurs représentant le département de l'Ain aura lieu le dimanche 28 septembre 2014. Le conseil municipal de Confrançon doit élire 3 délégués ainsi que 3 suppléants. Cette élection se déroule à bulletins secrets au scrutin de liste avec parité obligatoire.

Une liste est proposée par Madame la Maire.

Sont élus à l'unanimité (13 voix) :

- Titulaires : Christiane Colas, Hervé Colas, Sylvie Triplet
- Suppléants : Martial Loisy, Joëlle Taboulot, Jean-Paul Buellet.

2) **Budget supplémentaire commune** (Délibération 20140620-02)

Hervé COLAS indique que le budget primitif 2014 a été réalisé en décembre alors que les comptes administratifs 2013 n'étaient pas terminés. Il propose au conseil municipal de voter un budget supplémentaire qui intègre les reports 2013 ainsi que des données nouvellement connues.

Le conseil adopte à l'unanimité le budget supplémentaire qui porte :

- Les recettes de fonctionnement à 720 193.68 €
- Les dépenses de fonctionnement à 527 256.68 € et unreport de 192 937 € à la section investissement
- Les recettes d'investissement à 573 251.24 €
- Les dépenses d'investissement à 573 251.24 €.

3) **Demande d'aide au Conseil Général pour le financement du carrefour du Logis Neuf :**

(Délibération 20140620-03)

Madame le Maire informe le conseil que la commune peut demander une subvention au titre de la dotation territoriale 2015 du Conseil Général de l'Ain pour la création du tourne à gauche prévu dans le réaménagement du Logis Neuf.

Par ailleurs, une réunion est prévue le 2/07 avec l'agence routière Val de Saône Bresse du Conseil général pour le projet de carrefour routier.

4) **Avenants aux conventions de partenariat avec les associations :** (Délibération 20140620-04)

Lors du précédent mandat, la commission associations avait instauré des conventions avec la plupart des associations, notamment celles qui utilisent des bâtiments communaux. Afin de prendre en compte les évolutions dans les usages de locaux ou la prise en charge de moyens, et aussi de prévoir la reconduction des conventions, Joëlle Taboulot propose des modifications pour les conventions avec le Restaurant scolaire, Loisirs et culture et l'ASC Basket. Elles sont validées par le conseil municipal.

5) **Instauration d'une déclaration préalable pour le ravalement de façade sur le territoire de la commune** (Délibération 20140620-05)

Le décret du 27/02/2014 dispense de formalités les travaux de ravalement sauf décision contraire du conseil municipal. Pour veiller au respect des dispositions prévues dans le règlement du PLU (palette de couleurs pour les couvertures, murs, bardages et menuiseries), le conseil décide de maintenir les travaux de ravalement à déclaration préalable.

6) **Rapport d'activités 2013 de la communauté de communes de Montrevel en Bresse**

(Délibération 20140620-06)

Madame Le Maire présente le rapport d'activités 2013 de la communauté de communes.

7) **Bâtiments :**

Salle des fêtes :

Les tables et chaises ont été reçues et installées.

Le bureau d'étude Frizot a transmis en mairie sa proposition d'honoraires pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réfection de la toiture. Il convient néanmoins de demander des précisions sur la présence des missions EXE et RECOLLEMENT dans cette proposition. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le contrat après communication de ces renseignements.

Les travaux sont prévus au printemps 2015 pour une durée de 10 semaines environ.

Concernant l'accessibilité, le conseil constate qu'il serait judicieux de réaliser les travaux cette fin d'année. Une consultation des entreprises de maçonnerie est à prévoir dès maintenant.

Restaurant scolaire

Hervé Colas et Marie Claude Félix ont rencontré la direction départementale de la protection des populations (DDPP ex DSV) pour présenter les plans d'aménagement du restaurant scolaire. Aucune remarque particulière n'a été formulée. Avant la mise en service, les deux associations utilisatrices (restaurant scolaire et copains-copines) devront faire une déclaration auprès de la DDPP.

Un bureau de contrôle sera nécessaire pour vérifier la puissance de chauffe par rapport aux normes incendie.

Un chiffrage pour les petits travaux nécessaires avant installation de la cuisine : écoulements, électricité, faïences sera nécessaire...

Le conseil municipal autorise Mme Le Maire à prendre les décisions nécessaires à la réalisation des travaux et au lancement éventuel d'un marché à procédure adaptée (MAPA).

8) SIVOS :

Hervé COLAS présente les nouveaux rythmes scolaires que le conseil adopte en vue de la rentrée 2014 (*Délibération 20140620-07*).

Il rend compte du conseil d'école qui s'est tenu le 12 juin. Les effectifs prévus pour la rentrée sont de 203 enfants dont 33 petits. Les nouveaux rythmes ont été présentés, ainsi que les activités en projet (TAP).

Une cinquantaine de familles (soit environ 50% des personnes concernées) a participé à la réunion publique à ce sujet le 14 juin à Curtafond.

Le SIVOS s'est réuni le 16 juin pour évaluer les besoins en personnel qui sont estimés à un mi-temps pour faire face aux nouveaux rythmes.

La commune de Curtafond ferme la garderie périscolaire communale. Madame le Maire et l'ensemble du conseil regrettent que Mr le Maire de Curtafond annonce qu'il s'agit d'un transfert de Curtafond vers Confrançon, alors que ni la mairie de Confrançon ni l'association Copain-Copine n'ont été consultés.

Hervé Colas fait part des difficultés à organiser les emplois du temps des ATSEM. Mme le Maire regrette qu'il n'y ait plus la présence d'un adulte dans la navette du car Curtafond-Confrançon le soir.

9) Questions et communications diverses

- Jean-Paul Buelllet rend compte de l'AG du Football Club qui s'est tenue récemment.
- Hervé Colas présente le nouveau planning d'utilisation du gymnase. Il tient compte de l'école du mercredi matin ainsi que des TAP, temps d'activités périscolaires. Le gymnase est surchargé.
- Martial Loisy fait part du rapport d'activités 2013 du syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc. Le prix de l'eau n'a pas augmenté. Le nombre d'abonnés est de 17650, et 290 nouveaux compteurs ont été installés. La télérelève sera installée en septembre 2015 à Confrançon.
- Martial Loisy informe le conseil qu'il fait partie de la commission aménagement et devenir des ouvrages au syndicat Veyle vivante.
- Une réunion du CCAS est programmée le 2 juillet afin de préparer le repas du 21 septembre.
- La remise des cadeaux aux CM2 aura lieu le 27 juin.
- L'AG du basket aura lieu le 28 juin.
- Le conseil est informé du projet de création par Ain Habitat d'un petit lotissement de 8 logements locatifs nommé Le Pré Vert.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 18 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.